



La Réunion-Mayotte

Niveaux de vie et pauvreté en 2014

Quatre Réunionnais sur dix vivent sous le seuil de pauvreté

En 2014, 40 % des Réunionnais vivent sous le seuil métropolitain de pauvreté. Trois fois plus importante sur l'île qu'en métropole, la pauvreté touche plus fortement l'Est (46 %) et le Sud (43 %).

D'un bout à l'autre de l'échelle des revenus, les niveaux de vie à La Réunion sont bien plus faibles qu'en France métropolitaine. La moitié des Réunionnais vivent avec moins de 1 150 euros par mois et par unité de consommation (UC). Ce niveau de vie médian est inférieur de 30 % à celui de la métropole. Les inégalités de revenus sont plus marquées sur l'île, les plus modestes ayant des revenus particulièrement faibles.

L'absence de revenus d'activité, plus fréquente avec un chômage prégnant, la monoparentalité et la jeunesse de la population renforcent le risque de pauvreté. De plus, la moitié des enfants vivent dans un ménage pauvre.

Les revenus des ménages pauvres sont majoritairement constitués de prestations sociales (55 %), dont la moitié provient des minima sociaux. Le système redistributif joue un rôle majeur à La Réunion dans la réduction des inégalités. Le poids des prestations sociales dans le revenu disponible y est près de trois fois supérieur à celui de France métropolitaine (16 % contre 6 %).

Ludovic Besson, Insee

En 2014, 40 % des Réunionnais vivent en dessous du **seuil de pauvreté** métropolitain, soit 332 000 personnes (*définitions, figure 1*). Le taux de pauvreté est trois fois plus élevé qu'en France métropolitaine (14 %). Le manque d'emplois et de revenus d'activité qui en découlent en sont la première cause. En effet, seuls 45 % des 15-64 ans disposent d'un emploi, soit 19 points de moins qu'en métropole. En outre, le risque de pauvreté croît avec la taille des familles. Or, conséquence de la forte natalité, les familles réunionnaises sont plus grandes : 30 % des ménages sont constitués de 5 personnes ou plus contre 17 % en métropole.

Le taux de pauvreté de La Réunion se situe aussi très au-dessus de celui du

1 Un taux de pauvreté à La Réunion trois fois plus élevé qu'en métropole

Indicateurs de niveau de vie et de pauvreté par microrégion à La Réunion en 2014

	Taux de pauvreté	Personnes pauvres	Niveau de vie mensuel médian	Indice de Gini	Taux d'emploi des 15-64 ans	Part dans la population totale des ménages fiscaux
	en %	en nombre	en euros par UC		en %	en %
Est	46	58 100	1 045	0,33	41	15
Nord	33	66 800	1 290	0,36	49	24
Ouest	37	78 800	1 195	0,36	46	25
Sud	43	128 200	1 095	0,35	43	36
La Réunion	40	331 900	1 150	0,36	45	100
France métropolitaine	14	//	1 640	0,28	64	//

Notes : Les revenus sont calculés hors revenus financiers imputés. Le taux d'emploi des 15-64 ans s'entend au sens du recensement de la population.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2014 ; Insee, Recensement de la population 2014.

département métropolitain le plus touché par la pauvreté, la Seine-Saint-Denis (27 %). La pauvreté est également plus prégnante qu'en Martinique, mais l'est moins qu'en Guyane et à Mayotte.

D'un bout à l'autre de l'échelle des revenus, les Réunionnais disposent de niveaux de vie inférieurs à ceux de métropole. En particulier, le niveau de vie médian s'élève, en 2014, à 1 150 euros par mois et par unité de consommation (UC), soit 30 % en dessous de celui de métropole (1 640 euros par UC - figure 2).

Des inégalités plus importantes à La Réunion

Les revenus des plus modestes sont sensiblement plus faibles qu'en métropole : les 10 % les plus démunis ont un niveau de vie plafond de 585 euros mensuels par UC contre 875 euros en métropole. À l'opposé, les 10 % les plus favorisés disposent d'un niveau de vie plancher proche de leurs homologues métropolitains (2 790 euros mensuels par UC contre 2 950 euros en métropole). Mesurées par l'indice de Gini, les inégalités de revenus sont ainsi 30 % plus élevées à La Réunion. Après Paris, La Réunion est le département français le plus inégalitaire, juste devant les Hauts-de-Seine.

Ainsi, les 20 % les plus modestes ne disposent que de 7 % de la masse des revenus disponibles, tandis que les 20 % les plus riches s'en partagent six fois plus. En métropole, l'écart est moindre. Les 20 % les plus modestes perçoivent une part plus importante de la masse des revenus disponibles (9 %), soit quatre fois moins que les 20 % les plus aisés.

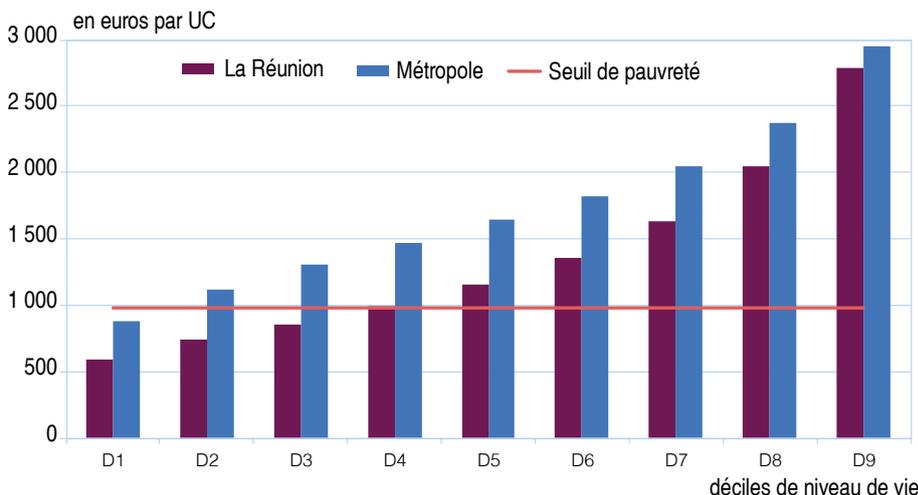
L'Est, microrégion la plus pauvre

C'est dans l'Est que la pauvreté est la plus marquée : 46 % de ses habitants vivent sous le seuil de pauvreté. Vient ensuite le Sud (43 %). Dans le Nord et l'Ouest, la pauvreté touche une part moins importante de la population (respectivement 33 % et 37 %). Cette hiérarchie entre microrégions reflète l'inégal accès à l'emploi. L'Est souffre le plus du manque d'emplois : seulement 41 % des personnes de 15 à 64 ans y ont un emploi contre 49 % dans le Nord.

Les inégalités de revenus sont plus fortes dans le Nord et l'Ouest, qui sont aussi les microrégions où les niveaux de vie sont les plus élevés de l'île, les revenus des plus favorisés y étant supérieurs à ceux des autres microrégions. En particulier, dans le Nord, les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont plus nombreux : 15 % des actifs en emploi, contre 10 % pour le reste

2 Le niveau de vie médian à La Réunion est inférieur de 30 % à celui de la métropole

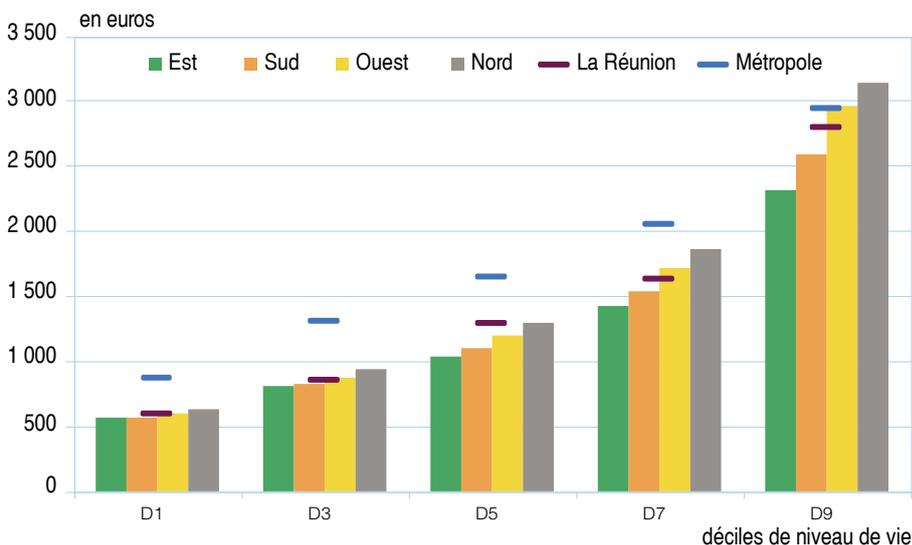
Déciles de niveau de vie à La Réunion et en Métropole en 2014



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2014.

3 Dans le Nord, les plus aisés ont des niveaux de vie supérieurs à ceux de métropole

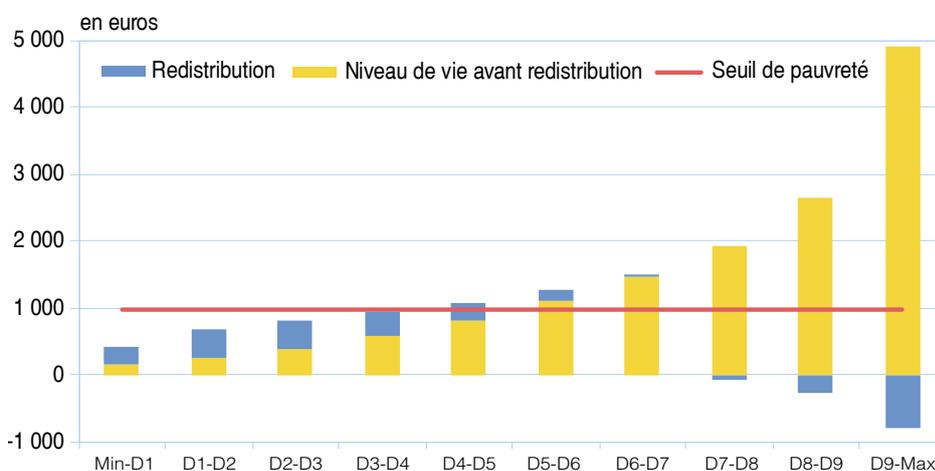
Déciles de niveau de vie à La Réunion par microrégion et en Métropole en 2014



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2014.

4 Sans redistribution, plus de la moitié des Réunionnais vivraient sous le seuil de pauvreté

Niveau de vie mensuel moyen pour les sous-populations entre chaque décile de niveau de vie à La Réunion



Lecture : Les 10 % les plus modestes de la population réunionnaise disposent d'un revenu disponible moyen par UC de 160 euros par mois avant perception des prestations sociales et paiement des impôts directs. Après redistribution, ce revenu est de 420 euros. Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2014.

de La Réunion. Ainsi, les 10 % les plus aisés du Nord ont un niveau de vie plancher bien supérieur à celui des autres microrégions (3 145 euros par UC et par mois contre 2 660 euros pour le reste de l'île, *figure 3*). Il dépasse même celui des 10 % des habitants de métropole les plus aisés (2 950 euros par UC et par mois).

En revanche, les revenus des ménages les plus défavorisés sont plus homogènes d'une microrégion à l'autre. Ces ménages ont en effet des revenus essentiellement constitués par les **minima sociaux**, identiques d'une microrégion à l'autre.

La redistribution réduit les inégalités et la pauvreté

Le versement des prestations sociales (allocations familiales, prestations logement et minima sociaux) et le prélèvement des impôts directs contribuent à réduire fortement les inégalités de revenus et la pauvreté. Sans cette politique de redistribution, plus de la moitié des Réunionnais (51 %) vivraient sous le seuil de pauvreté, soit 12 points de plus qu'avec cette redistribution (*figure 4*). En métropole, le taux de pauvreté serait de 8 points supérieur. À La Réunion, les prestations sociales reçues restent supérieures aux impôts versés pour 56 % de la population contre 27 % en métropole.

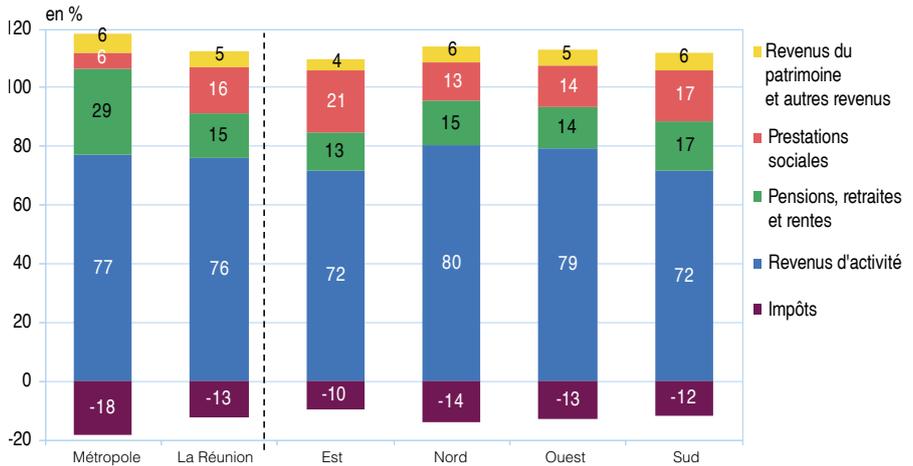
Le versement des prestations sociales joue un rôle important dans la réduction des inégalités : la politique de redistribution permet d'atténuer les inégalités de 30 %. En métropole, son effet est moins marqué : les inégalités, initialement moins élevées, sont réduites de 22 %.

Le poids des prestations sociales dans le revenu disponible est nettement supérieur à La Réunion par rapport à la métropole : 16 % contre 6 % (*figure 5*). Ceci s'explique par la jeunesse de la population conjuguée à un fort taux de chômage, le plus élevé de France en 2014 (26,8 %). Le niveau de vie de nombreux Réunionnais dépend ainsi fortement des prestations sociales et plus particulièrement des minima sociaux (*figure 6*). En 2014, La Réunion compte 161 000 allocataires de minima sociaux. En y rajoutant les conjoints et les ayant-droits, ce sont 321 000 personnes qui en bénéficient, soit 38 % de la population de l'île.

Pour les personnes sous le seuil de pauvreté, le poids des prestations sociales dans le revenu disponible varie de 60 % pour les plus pauvres à 40 % pour les autres. Elles constituent ainsi la source de revenu majoritaire des 30 % les plus modestes et sont constituées pour moitié par les minima sociaux. ■

5 À La Réunion, le poids des prestations sociales est trois fois plus important dans le revenu disponible

Décomposition du revenu disponible par type de revenu par microrégion en 2014

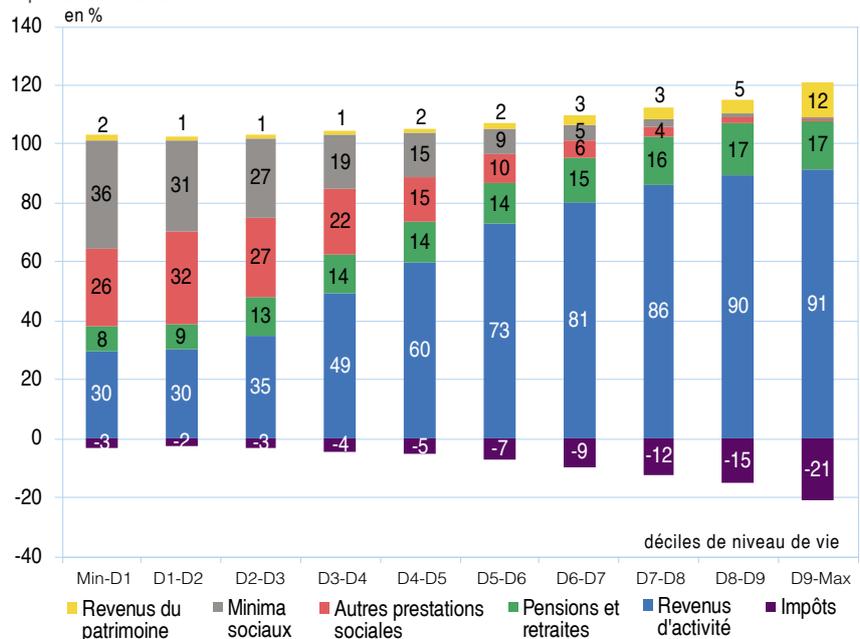


Lecture : En 2014, dans l'Est, pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages ont en moyenne perçu 72 euros de revenus d'activité, 13 euros de pensions, retraites et rentes, 21 euros de prestations sociales, 4 euros de revenus du patrimoine et ont versé 10 euros en impôts directs.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2014.

6 Les minima sociaux représentent 36 % du revenu disponible des 10 % les plus modestes

Décomposition du revenu disponible à La Réunion en 2014 pour les sous-populations entre chaque décile de niveau de vie



Lecture : En 2014, pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les 10 % les plus modestes ont en moyenne perçu 30 euros de revenus d'activité, 8 euros de pensions, retraites et rentes, 36 euros au titre des minima sociaux, 26 euros au titre des autres prestations sociales, 2 euros de revenus du patrimoine. Ils ont versé 3 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2014.

Absence de revenus d'activité, monoparentalité et jeunesse renforcent le risque de pauvreté

L'absence de revenus d'activité va souvent de pair avec la pauvreté : 39 % des Réunionnais pauvres vivent dans un ménage sans revenu d'activité contre 28 % des métropolitains pauvres. À La Réunion, les ménages sans revenus d'activité sont souvent des ménages sans emploi, tandis qu'il s'agit plus souvent de retraités en métropole. Comme ailleurs en France, les familles monoparentales sont les ménages les plus touchés par la pauvreté. Ces familles ne bénéficient le plus souvent que du revenu d'un seul parent, principalement la mère. Elles représentent un ménage sur cinq à La Réunion.

Plus de la moitié des ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans vivent aussi sous le seuil de pauvreté (53 %). En outre, 48 % des ménages de 5 personnes ou plus sont pauvres. C'est deux fois plus qu'en métropole. De plus, la moitié des enfants vivent dans un ménage pauvre (118 000 enfants), dont un grand nombre dans des ménages d'au moins 5 personnes.

Enfin, 44 % des personnes seules vivent sous le seuil de pauvreté. Les personnes de 75 ans ou plus vivant seules sont particulièrement concernées (52 %).

Définitions

Déciles de niveau de vie : valeurs seuils qui, lorsqu'on ordonne la population par niveau de vie croissant, la partitionnent en dix sous-populations de taille égale.

Ménage fiscal : ensemble des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement. Les personnes ne disposant pas de leur indépendance fiscale (essentiellement des étudiants) sont comptées dans les ménages où elles déclarent leurs revenus même si elles occupent un logement indépendant.

Minima sociaux : revenu de solidarité active (RSA) socle, allocation adulte handicapé (AAH), complément AAH sans AAH et minimum vieillesse.

Niveau de vie : revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC - cf. *infra*). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Niveau de vie médian : il partage les personnes en deux groupes, la moitié des personnes appartient à un ménage qui dispose d'un niveau de vie inférieur à cette valeur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.

Pauvreté monétaire : une personne (ou un ménage) est considérée comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, fixé à 60 % du niveau de vie médian en métropole. En 2014, le seuil de pauvreté calculé hors revenus financiers imputés est de 983 euros par mois par unité de consommation.

Revenu disponible : revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine, les revenus financiers et les prestations sociales reçues. Quatre impôts directs sont déduits de ces ressources : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Unités de consommation (UC) : elles permettent de comparer les niveaux de vie des ménages de tailles et de compositions différentes. Le nombre d'UC est calculé de façon à tenir compte des économies d'échelle liées à la vie en commun (échelle d'équivalence modifiée de l'OCDE) : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3.

Méthode

Comparaison avec la France métropolitaine

De légères différences avec les données publiées au niveau national peuvent apparaître. En effet, pour la métropole, une imputation des revenus financiers exonérés d'impôt sur le revenu est réalisée, ainsi qu'une annualisation des revenus déclarés d'assurance-vie. Ces éléments sont ensuite réintégrés dans les « revenus financiers imputés ». Pour le millésime 2014 de FiLoSoFi, ces traitements n'ont en revanche pas pu être effectués pour La Réunion. Par conséquent, pour comparer les données de La Réunion avec la métropole sur un champ identique, les statistiques métropolitaines présentées ici sont calculées hors « revenus financiers imputés », ce qui occasionne des écarts avec d'autres publications. Les taux de pauvreté calculés y compris revenus financiers imputés sont en général un peu plus élevés.

Comparaison dans le temps

Les résultats de cette étude, les premiers issus de la nouvelle source FiLoSoFi pour La Réunion, ne sont pas strictement comparables à ceux des études précédentes réalisées à partir de l'Enquête revenus fiscaux et sociaux (ERFS). En effet, les deux sources sont différentes et des changements méthodologiques et améliorations ont été réalisés.

Les résultats de FiLoSoFi ont vocation à être réactualisés tous les ans, ce qui permettra dorénavant de suivre régulièrement l'évolution des niveaux de vie et de la pauvreté sur l'île, ainsi que les écarts avec les autres départements français.

Résultats selon la composition du ménage

Les déclarations fiscales, une des deux composantes du dispositif FiLoSoFi, ne permettent pas de connaître précisément tous les liens familiaux ; ils sont donc en partie estimés. Cette estimation est rendue d'autant plus difficile lorsque plusieurs foyers fiscaux coexistent au sein d'un même ménage, ce qui est plus souvent le cas dans les DOM qu'en métropole, en particulier à La Réunion. Aussi, la répartition des ménages selon leur composition (famille monoparentale, couple avec ou sans enfant) diffère de celle issue du recensement de la population. De fait, dans l'exploitation du millésime 2014 de FiLoSoFi conduite ici, les données relatives aux niveaux de vie et taux de pauvreté selon la composition des ménages, et en particulier pour les familles monoparentales, ne sont pas publiées.

Comparaison des inégalités

Différents indicateurs peuvent être mobilisés pour mesurer et comparer les inégalités de revenus. Dans cette étude, l'indice de Gini est privilégié : il s'agit d'un indicateur synthétique compris entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où tous les niveaux de vie seraient égaux. À l'autre extrême, il est égal à 1 dans une situation la plus inégalitaire possible, celle où tous les revenus sauf un seraient nuls. Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé.

Source

Le **Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi)** est issu du rapprochement des données fiscales exhaustives en provenance de la Direction générale des finances publiques (déclaration de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) et des données sur les prestations sociales émanant des organismes gestionnaires de ces prestations (Cnaf, Cnav, MSA). Ce rapprochement permet de reconstituer un revenu déclaré et un revenu disponible avec une estimation plus précise des prestations réellement perçues à des niveaux locaux fins.

Le champ couvert est celui de l'ensemble des ménages fiscaux ordinaires, à l'exclusion des personnes sans domicile ou vivant en institution.

Toutes les régions métropolitaines sont couvertes par FiLoSoFi depuis le millésime 2012, diffusé en 2015. Les données sur les revenus disponibles sont diffusées pour la première fois pour La Réunion et la Martinique à partir de ce présent millésime 2014. En revanche, ce n'est pas encore le cas des autres DOM (Guadeloupe, Guyane et Mayotte).

Insee La Réunion - Mayotte

Parc Technologique

10, rue Demarne - CS 72011
97443 Saint-Denis Cedex 9

Directeur de la publication :

Aurélien Daubaire

Rédactrice en chef :

Julie Boé

Impression et composition :

Imprimerie Delort - Studio graphique ogham

ISSN : 2275-4318 (version imprimée)

ISSN : 2272-3765 (version en ligne)

© Insee 2017

Pour en savoir plus :

- Actif N., Ah-Woane M., « Indicateurs sociaux départementaux à La Réunion - Une situation sociale hors norme », *Insee Partenaires n° 25*, août 2013
- Patenotte T., Actif N., « Les niveaux de vie en 2010 - Malgré la crise, les revenus ont continué d'augmenter », *Insee Partenaires n° 23*, juillet 2013
- Fiches 4.1 et 4.2 - France, portrait social, *Insee Références édition 2016*, novembre 2016
- Argouarc'h J., Boiron A., « Les niveaux de vie en 2014 », *Insee Première n° 1614*, septembre 2016

Partenariat

Cette publication a été réalisée dans la cadre d'un partenariat entre l'Insee et l'Observatoire des prix, des marges et des revenus de La Réunion (OPMR).



OPMR



Insee
Mesurer pour comprendre